

**Centre National de formation Continue et de Promotion Professionnelle**

**Formulaire N°02/2005**

**DECLARATION EN VUE DE LA REALISATION  
D'UN DIAGNOSTIC DES BESOINS EN FORMATION**

Entreprise : \_\_\_\_\_

Code Fiscal : | | | | | | | | | | | | | | | |

L'entreprise ci-dessus désignée envisage de réaliser un (e):

Diagnostic des besoins en Formation     Plan de formation     Evaluation des actions de formation réalisées

Au profit de :

Tout l'effectif de l'entreprise

Au nombre de :

Une partie de l'effectif

La Fonction concernée : \_\_\_\_\_

Le nombre d'employés concerné par le diagnostic

Nombre d'emplois-types

Compte tenu des éléments cités ci-dessus, l'entreprise s'engage à :

- Se conformer aux termes de références relatifs au diagnostic des besoins en formation.
- Se conformer aux conditions et aux procédures en vigueur
- Le consultant doit veiller au respect des recommandations du diagnostic
- Le consultant doit dégager dans son rapport le degré de réalisation des objectifs fixés par l'entreprise ainsi que la conformité des actions engagés avec les orientations retenues dans le plan de formation

Le consultant (Nom et Prénom) \_\_\_\_\_

Bureau : \_\_\_\_\_

Se charge de réaliser la mission pour un montant de \_\_\_\_\_ DT et ce à partir du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_.

**N.B :**

- 1- La déclaration doit être déposée avant le démarrage du diagnostic.
- 2- A l'occasion d'une première demande, l'entreprise doit déposer la fiche de présentation.
- 3- Pour une première intervention du consultant, l'entreprise doit déposer son CV.

**Case réservée à l'administration :**

**Décision :**

**Date :**

**Nom du responsable de l'entreprise :**

\_\_\_\_\_  
**VISA ET CACHET DE L'ENTREPRISE**